

Édition septembre 2017

# QUOI de NEUF



@NDIP



## Mot de votre mairesse



S'il est vrai que le temps semble passer plus vite lorsqu'on s'adonne à des activités qui nous passionnent, j'ai clairement aimé ce que j'ai fait au cours des quatre dernières années, puisque je n'ai pas vu le temps passer. À titre d'élus, nous sommes constamment à l'affût d'améliorations à apporter à nos services et à nos infrastructures pour mieux répondre aux besoins des résidents. Notre principal défi est de trouver le juste équilibre entre le développement de la ville et la préservation des caractéristiques qui font de Notre-Dame un endroit si unique.

Loin de nous contenter de simplement offrir de bons services municipaux, les membres du conseil et moi-même cherchons surtout à bonifier la qualité de vie qui nous est si chère et à renforcer le sentiment d'appartenance des résidents à l'égard de notre ville. Au terme de ce mandat, nous sommes fiers du travail accompli. Nous avons su faire preuve de transparence dans la gestion de l'ensemble des dossiers et mettre de l'avant des initiatives novatrices, telles que les campagnes *Tellement beau* et *#jachetetellementlocal*. Notre-Dame a tellement à offrir à ses résidents et visiteurs et, avec votre confiance, nous poursuivrons nos efforts de mise en valeur de ses attraits et organisations. En mon nom personnel et celui des membres du conseil municipal, je vous remercie de votre soutien au cours des quatre dernières années.

## Saviez-vous que...

Votre mairesse, Danie Deschênes, figure parmi les finalistes du Prix Elsie-Gibbons qui sera remis par la Fédération québécoise des municipalités lors de son congrès le 28 septembre prochain. Créée en l'honneur de M<sup>me</sup> Elsie Gibbons, première mairesse de l'histoire du Québec, cette distinction est décernée à une élue municipale dont l'engagement a favorisé un maintien ou des avancées pour la place des femmes au sein de la société québécoise et de la sphère politique municipale.

## À la ville

### Ouverture du Guichet unique en soirée

Grande première dans Vaudreuil-Soulanges, les résidents de Notre-Dame peuvent dorénavant appeler au Guichet unique ou profiter de leur venue à la bibliothèque Marie-Uguay les mardis et jeudis soirs jusqu'à 20 h 30 pour obtenir des renseignements sur les services municipaux, payer leurs taxes ou déposer ou prendre des documents. Grâce aux heures prolongées d'ouverture du Guichet unique, vous n'aurez plus à jongler autant avec votre propre horaire pour accéder à un grand éventail de services dispensés par la Ville.

## La vie à NDIP

L'automne est une saison magnifique à Notre-Dame. Pour en profiter pleinement, les membres du conseil vous invitent à inscrire à vos agendas les dates des Journées de la culture (29 et 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre) et de la Soirée d'Halloween (31 octobre) avec l'épouvantable distribution de bonbons aux parcs des Éperviers et des Mésanges. La navette fluviale entre Notre-Dame et Beauharnois sera en service une dernière fois cette saison le 1<sup>er</sup> octobre. Une occasion unique d'admirer les paysages magnifiques du fleuve et du lac Saint-Louis.

Vous avez d'autres idées pour améliorer la qualité de vie à Notre-Dame, écrivez à la mairesse à [ddeschenes@ndip.org](mailto:ddeschenes@ndip.org) ou visitez sa page Facebook [facebook.com/MairesseDanieDeschenes/](https://facebook.com/MairesseDanieDeschenes/)

Consultez le **Quoi de neuf @ NDIP**  
NDIP.org, section Publications

Actualité de la **vie municipale**,  
NDIP.org / [facebook.com/VilledenDIP](https://facebook.com/VilledenDIP) / Twitter @ville\_de\_ndip

Suivez **votre mairesse**  
[facebook.com/MairesseDanieDeschenes](https://facebook.com/MairesseDanieDeschenes/)

# Aménagement des berges

Au printemps 2017, de nombreux terrains ont été érodés par la crue des eaux sur le territoire de Notre-Dame, et les propriétaires touchés souhaitent à juste titre réparer les dommages et surtout mettre en place des mesures de protection pour prévenir toute érosion future. Dans ce contexte, la Ville a tenu en septembre deux séances d'information sur les bonnes pratiques d'aménagement des berges. Le conseil souhaitait ainsi donner aux riverains l'heure juste sur les récentes orientations gouvernementales en matière d'aménagement de bandes riveraines. À l'avenir, les mesures de stabilisation devront miser sur la végétalisation ou sur des techniques mixtes d'enrochement et de végétalisation. De plus, une approche collective ou sectorielle devra être privilégiée pour contrer plus efficacement l'érosion des berges. En se concertant, les voisins dans un secteur pourraient réaliser des travaux qui seront nettement plus efficaces que l'ensemble des mesures individuelles.

Le conseil invite donc les riverains à se consulter, puis à communiquer avec la Ville qui les guidera vers la réalisation d'un projet de stabilisation des berges qui préviendra l'érosion future de leurs terrains tout en respectant les orientations gouvernementales. De plus, la Ville mettra en place une infolettre spéciale pour fournir chaque mois aux riverains les renseignements les plus à jour dans ce dossier.

**À ce titre, les riverains qui n'ont pas assisté aux séances d'information peuvent demander de s'inscrire à l'infolettre en envoyant un courriel à [guichetunique@ndip.org](mailto:guichetunique@ndip.org).**

## DOSSIER 2

## Stabilisation du talus

Secteur de la rue Simone-De Beauvoir et de la 150<sup>e</sup> Avenue

Les travaux de stabilisation du talus dans le secteur de la rue Simone-De Beauvoir et de la 150<sup>e</sup> Avenue seront effectués cet hiver, entre le 15 décembre et le 15 mars. L'enrochement au pied du talus permettra d'éliminer le risque de glissements de terrain fortement rétrogressifs, selon l'évaluation du ministère de la Sécurité publique. Dès novembre, les chemins d'accès seront aménagés, et la Ville tient à remercier les propriétaires des terrains ciblés par le ministère pour leur précieuse collaboration dans ce dossier. Ces chemins d'accès permettront de descendre la machinerie et de transporter jusqu'à la rive la grande quantité de roches prévue dans le cadre du projet. Selon les estimations, plus de 4000 chargements de camion seront nécessaires. La Ville fait tout en son pouvoir pour limiter autant que possible les inconvénients pour les résidents du secteur, notamment en optant pour un chantier d'hiver. Toutefois, il faut être réaliste : la réalisation de travaux de cette ampleur causera inévitablement des désagréments, heureusement temporaires, et nous remercions à l'avance tous les résidents de leur compréhension.

## Pouce vert

Collecte de matières organiques en 2018

En 2018, de grands changements se préparent en ce qui concerne la gestion des matières organiques.

En collaboration avec les villes voisines, la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot mettra en place des collectes porte à porte sur l'ensemble du territoire pour recueillir les résidus verts et alimentaires. D'avril à novembre, les résidus verts seront ramassés aux deux semaines dans des sacs de papier ou des bacs ouverts. Ces collectes régulières permettront de ramasser les feuilles et autres résidus verts au printemps et à l'automne, tout comme les résidus de jardinage et l'herbe coupée durant les mois d'été. Les résidus alimentaires quant à eux seront ramassés à compter d'octobre 2018, une fois semaine dans des bacs de 45 litres fournis par la Ville.

Le conseil est heureux qu'enfin notre région ne ménage pas ses efforts pour mettre en place des collectes de matières organiques. Le but est bien sûr de respecter les objectifs gouvernementaux en matière de réduction des déchets et de réduire les coûts municipaux liés à l'enfouissement. Cette initiative impliquera nécessairement un changement de mentalité collectif à l'égard de la valorisation des matières résiduelles.

## MOULIN À PAROLES

Plus de 2500 résidents de NDIP sont maintenant abonnés au Moulin à paroles et profitent de ce mode de correspondance rapide, écologique et économique puisqu'il permet à la Ville de réduire considérablement les coûts engendrés par nos différentes publications imprimées. Vous n'êtes pas encore abonné? Rien de plus simple : il vous suffit de visiter [www.ndip.org](http://www.ndip.org), d'entrer votre adresse courriel dans la zone prévue dans la colonne de droite et de cliquer sur le bouton S'inscrire. Un courriel de confirmation vous sera alors transmis.

**Merci de nous aider à communiquer plus efficacement avec vous!**